



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante et unième session

Rome, 16-20 mai 2016

Rapport sur les placements 2015

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier, Division des finances
Tél.: +3906 5705 4676

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mq188

RÉSUMÉ

- **Placements à long terme:** ce portefeuille, d'un montant de 416,8 millions d'USD, représente la valeur cumulée des avoirs mis de côté sur plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel incombant à l'Organisation, qui était de 1 125 millions d'USD au 31 décembre 2015, montant en baisse de 19,1 pour cent par rapport aux 1 391 millions USD enregistrés à la fin de 2014. Ces obligations correspondent au plan d'indemnisation du personnel, au régime des indemnités pour cessation de service, à l'assurance-maladie après cessation de service et aux indemnités de départ. Les avoirs sont placés à 50 pour cent en actions et à 50 pour cent en titres à revenu fixe. En 2015, le rendement du portefeuille de placements à long terme a été de -6,61 pour cent contre -7,37 pour cent pour l'indice de référence, ce qui représente un rendement excédentaire de 0,76 pour cent. Exprimés dans leur monnaie de référence, tous les portefeuilles ont affiché des résultats légèrement négatifs en 2015. Le rendement global négatif (-6,61 pour cent) s'explique principalement par la forte baisse de l'EUR par rapport à l'USD, qui s'est poursuivie en 2015 (plus de 10 pour cent). L'incidence du taux EUR/USD sur le résultat des placements est largement compensée par celle de ce même taux sur la valeur effective des obligations relatives au personnel. La variation du taux EUR/USD a eu pour effet de réduire de 95 millions d'USD (6,85 pour cent) le montant des obligations liées au personnel. Cet aspect de la question est analysé en détail dans le document FC 161/4 (Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2015).
- **Placements à court terme:** ce portefeuille, d'un montant de 1 031 millions d'USD, représente principalement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets. Les fonds, qui sont répartis entre cinq sociétés de gestion d'actifs spécialisées, sont diversifiés en termes de types d'instruments et de positions. En 2015, le rendement annuel total de 0,21 pour cent enregistré s'explique par la persistance, tout au long de l'année, de taux d'intérêt proches de zéro et par la gestion prudente, visant un risque faible, que la FAO a choisie pour ses placements à court terme. Ce résultat très faible demeure cependant supérieur de 19 points de base au rendement de l'indice de référence.
- **Gestion des placements:** la stratégie de répartition des placements à court et à long terme est fixée en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui est le conseiller financier de l'Organisation. Des études de la gestion actif-passif sont réalisées par des sociétés spécialisées puis examinées par le Comité consultatif pour les placements (composé d'experts de haut niveau de diverses organisations, dont le Fonds monétaire international [FMI], la Banque des règlements internationaux [BRI] et la Banque asiatique de développement) et le Comité des placements, un organe interne, et enfin approuvées par le Directeur général.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note du présent document d'information.

Projet d'avis

- **Le Comité financier a pris note du Rapport sur les placements 2015.**

1. Le présent document est soumis au Comité financier pour information, conformément à l'article IX du Règlement financier où il est notamment prévu que: «Le Directeur général peut placer les sommes qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats, en sollicitant, dans tous les cas où cela est possible, l'avis d'un Comité consultatif pour les placements [...]. [...] Au moins une fois par an, le Directeur général fait figurer dans les états financiers soumis au Comité financier un relevé des placements en cours.»

Placements à long terme

2. Le portefeuille de placements à long terme est le cumul de la valeur des titres et des revenus réinvestis sur plus de 30 ans.

3. Le principal objectif du portefeuille est de financer la part des obligations relatives au personnel qui incombe à l'Organisation:

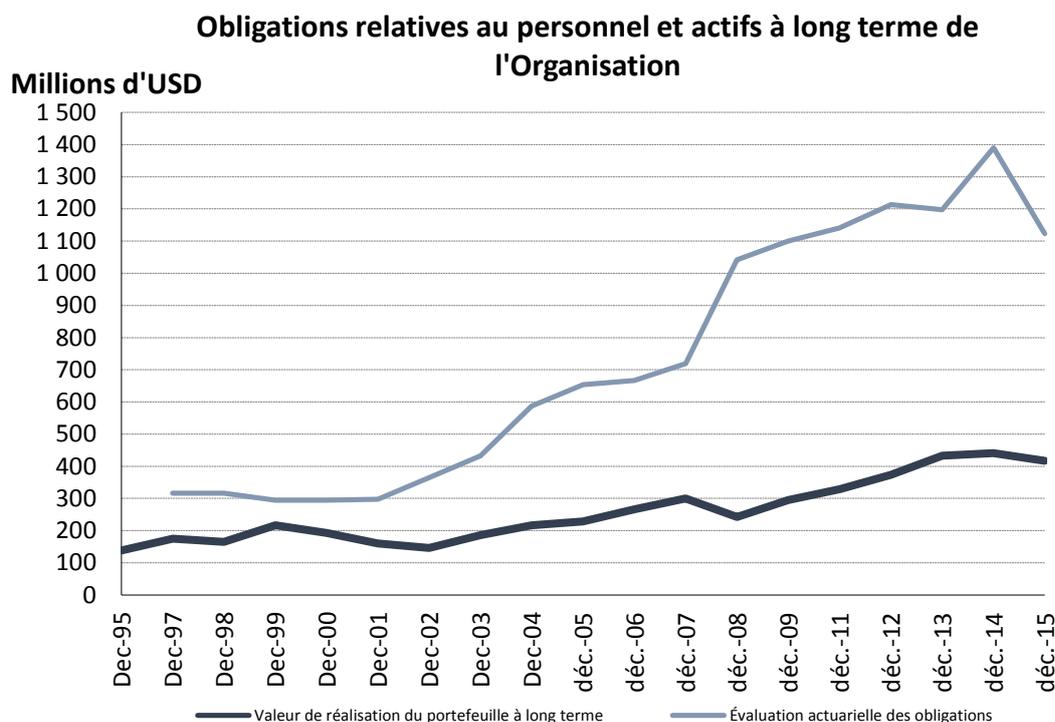
1) Plan d'indemnisation du personnel – couvre les prestations en cas de maladie, d'accident ou de décès imputable à l'exercice de fonctions officielles.

2) Régime des indemnités pour cessation de service – conformément au principe Flemming adopté par le système des Nations Unies en ce qui concerne les conditions locales d'emploi, ce régime, applicable au personnel des services généraux est semblable au régime d'indemnités pour cessation de service prévu par la législation italienne du travail.

3) Assurance-maladie après cessation de service – plan d'assurance médicale à l'intention des membres du personnel retraités y ayant droit et de leurs familles, dont le coût est partagé entre la personne retraitée et l'Organisation.

4) Indemnités de départ – prestations payables aux membres du personnel en cas de cessation de service; prime de rapatriement; indemnités de voyage et de déménagement lors du rapatriement; paiement des droits à congé acquis; indemnité de licenciement.

4. Le graphique ci-après met en évidence l'évolution de la valeur de réalisation du portefeuille de placements à long terme depuis 1995 par rapport à l'évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel (depuis 1997).



5. Une évaluation actuarielle est effectuée à chaque exercice biennal depuis 1996-1997. La dernière en date, arrêtée au 31 décembre 2015 et réalisée par une société spécialisée, a estimé la part incombant à l'Organisation dans le total des obligations relatives au personnel à 1 125 millions d'USD, soit un montant en baisse par rapport à 2014, où il était de 1 391 millions d'USD. Les obligations relatives au personnel sont soumises à l'examen du Comité financier dans le document intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2015» (FC 161/4).

6. La dernière estimation actuarielle des obligations relatives au personnel comprend un montant de 989,6 millions d'USD qui correspond aux obligations liées à l'assurance-maladie après cessation de service. La Conférence a autorisé un financement biennal de cette obligation à hauteur de 14,1 millions d'USD pour l'exercice 2014-2015, soit un montant inchangé par rapport à celui autorisé pour les exercices 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011 et 2012-2013.

7. Les montants destinés à financer l'assurance-maladie après cessation de service pour 2014-2015 ont été mis en recouvrement pour partie en EUR (67 pour cent) et pour partie en USD (33 pour cent), conformément à la règle de répartition monétaire applicable à cet élément de passif. Comme l'a décidé le Comité financier, les fonds perçus sont transférés en vue de leur placement à long terme sur la base du pourcentage que représente le financement de l'AMACS dans le montant total des contributions effectivement reçues des Membres. En 2015, les sommes ainsi transférées se sont élevées à 2,076 millions d'USD et 3,611 millions d'EUR.

8. Les avoirs sont placés pour 50 pour cent en actions et pour 50 pour cent en obligations. Au 31 décembre 2015, la répartition effective, évaluée au prix du marché, était la suivante:

2015 - Répartition des actifs du portefeuille de placements à long terme

Gestionnaire	% du portefeuille	Actifs en USD
Actions		
PanAgora AM	52,50%	218 826 318,34
Placements à revenu fixe		
LGT AM	18,91%	78 808 082,49
FFTW AM	28,59%	119 156 065,21
TOTAL, PORTEFEUILLE LT		416 790 466,04

valeurs au 31/12/15

Valeurs conformes aux normes GIPS

9. Un rééquilibrage des fonds est effectué en fin de mois si le ratio de répartition présente un déséquilibre de plus de 5 pour cent. Lorsque c'est possible, le rééquilibrage est effectué par le service de la FAO chargé de la trésorerie au moyen des cotisations d'assurance-maladie après cessation de service.

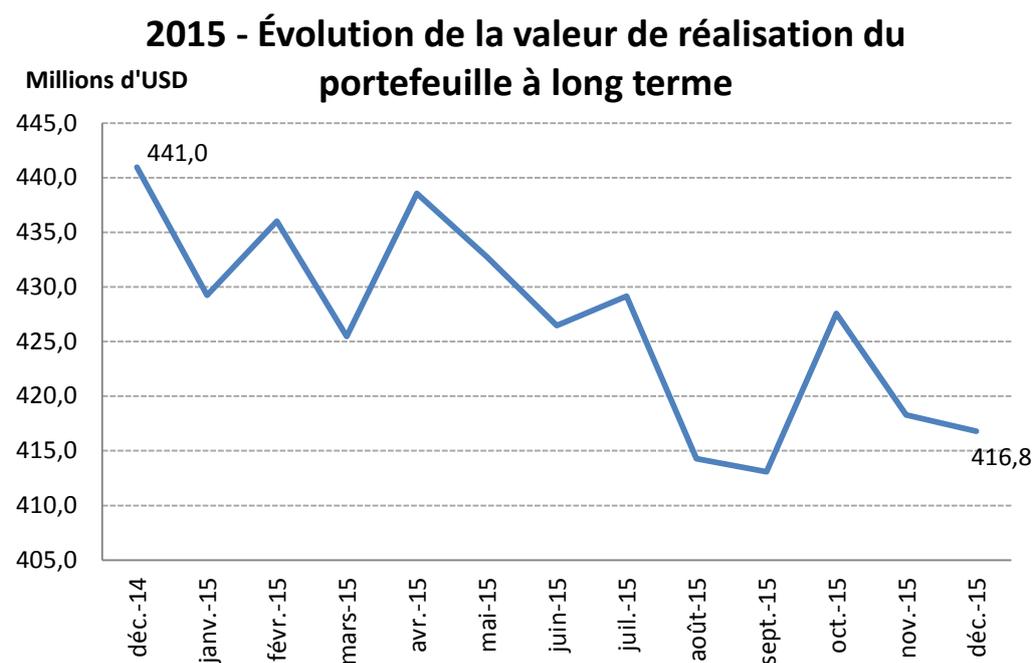
10. Les résultats sont mesurés par comparaison avec les indices de référence suivants:

- pour le portefeuille d'actions: l'indice Morgan Stanley Capital International Inc All Country, à hauteur de 80 pour cent, et l'indice Morgan Stanley Capital International Inc Emerging Markets, à hauteur de 20 pour cent;
- pour le portefeuille de titres à revenu fixe:
 - concernant le mandat attribué à LGT, l'indice Barclays World Government Inflation Linked Bonds, à hauteur de 80 pour cent, et l'indice Merrill Lynch EMU Direct Government AAA Bonds, à hauteur de 20 pour cent;

- concernant le mandat attribué à FFTW, l'indice Barclays World Government Inflation Linked Bonds, à hauteur de 55 pour cent, et les indices Merrill Lynch EMU Direct Government AAA Bonds, Barclays EU Credit Corp et Barclays US Credit Corp, à hauteur de 15 pour cent chacun.

11. Ces indices de référence sont globalement représentatifs de la répartition géographique et sectorielle du portefeuille et ont été examinés par le Comité des placements de la FAO, et par la Banque mondiale en sa qualité de conseiller technique de l'Organisation pour les placements.

12. Le graphique ci-après présente l'évolution du portefeuille de placements à long terme sur 2015.



13. Les mouvements du portefeuille de placements à long terme enregistrés au cours de l'année sont récapitulés ci-après. Les valeurs libellées dans des monnaies autres que l'USD ont été converties dans cette monnaie au taux de change en vigueur le 31 décembre 2015.

FLUX DE TRÉSORERIE 2015		Montants en USD
Valeur de marché au 31/12/2014*		440 177 447,75
Variation nette des plus/moins-values latentes	-	23 852 622,96
Plus/Moins-values réalisées	-	14 028 520,58
Dividendes et intérêts perçus	-	9 178 900,93
Frais de gestion, de garde et de conseil	-	1 363 804,84
Financement de l'assurance-maladie après cessation de service	-	6 153 040,41
Variation des produits à recevoir	-	305 307,02
Valeur de marché au 31/12/2015*		415 959 133,69

*Valeurs conformes aux normes IPSAS, calculées à partir des cours acheteur des actifs.

a) Il convient de noter que les chiffres relatifs aux placements en actions sont exprimés en USD tandis que ceux relatifs aux placements à revenu fixe le sont en EUR. Il a donc fallu convertir ces derniers en USD pour calculer le rendement total. De ce fait, celui-ci comprend le rendement des deux fonds et les différences de change résultant des variations du taux USD/EUR au cours de l'année. En 2015, le rendement total, exprimé en USD, des placements à long terme a été de -6,61 pour cent, contre -7,37 pour cent pour le rendement indiciel de référence.

2015 - Rendement du portefeuille de placements à long terme

Actions en USD		
Gestionnaire	PanAgora AM	-2,16%
<i>Indice de référence</i>	<i>80% de MSCI World + 20% de MSCI Emerging Markets</i>	<i>-3,82%</i>
Placements à revenu fixe en EUR		
Gestionnaire	LGT AM	-1,89%
<i>Indice de référence</i>	<i>80% de Barclays World Gov't Inflation Link'd + 20% de Merrill Lynch EMU Direct Gov't AAA Bond</i>	<i>-0,93%</i>
Gestionnaire	FFTW AM	-0,39%
<i>Indice de référence</i>	<i>55% de Barclays World Gov't Inflation Link'd + 15% de Merrill Lynch EMU Direct Gov't AAA Bond + 15% de Barclays EU Credit Corp + 15% de Barclays US Credit Corp</i>	<i>-0,85%</i>
EUR/USD	Sur l'année -10,22%	
Rendement total du portefeuille de valeurs à revenu fixe après conversion en USD		-11,11%
TOTAL, PORTEFEUILLE LT		-6,61%
Rendement du portefeuille (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)		-6,61%
Rendement de l'indice de référence (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)		-7,37%
Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence) valeurs au 31/12/15		0,76%

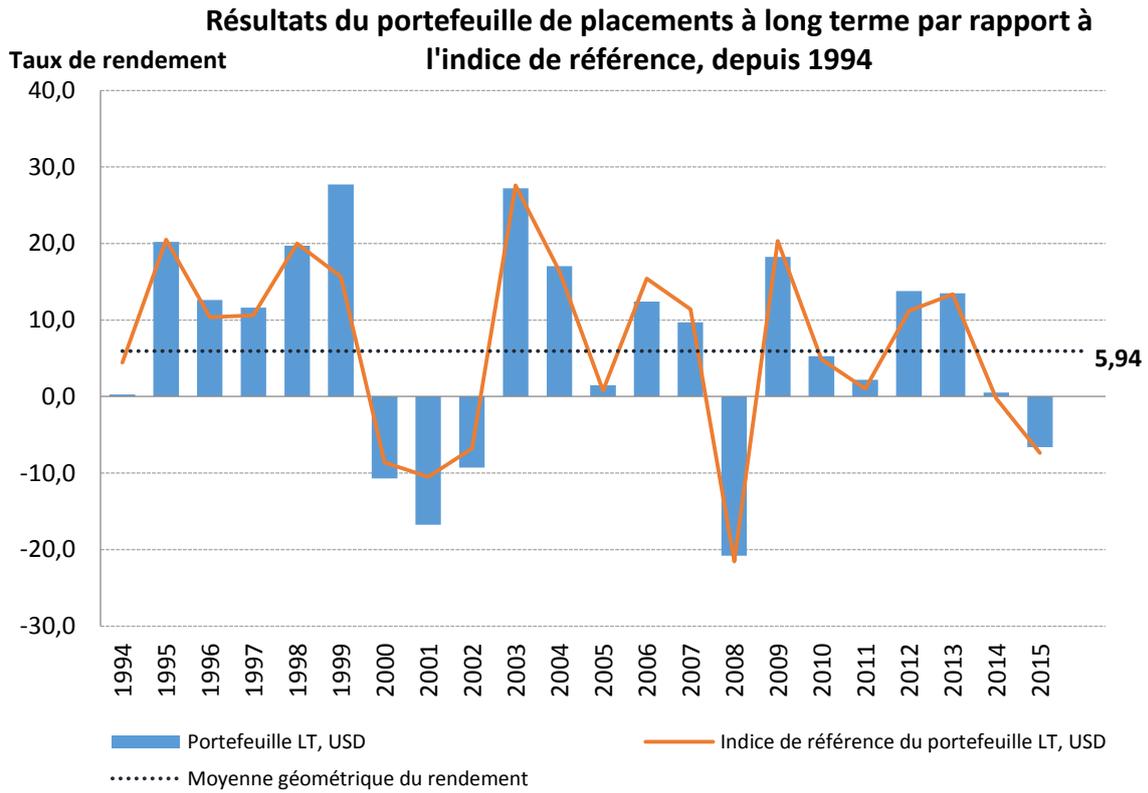
Notes:

Rendement des actions: en USD

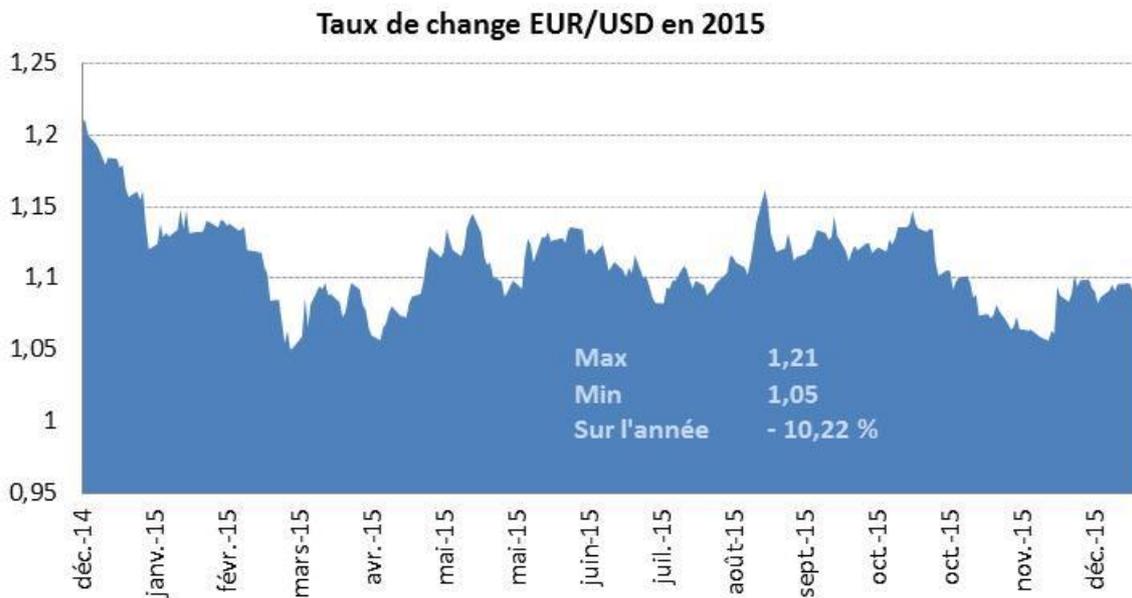
Rendement des titres à revenu fixe: en EUR

Rendements totaux: en USD

b) Le graphique ci-après indique les résultats annuels du portefeuille de placements à long terme sur la période 1994-2015. Les résultats du portefeuille de placements à long terme sont présentés dans le diagramme à barres et comparés aux résultats de l'indice de référence combiné utilisé pour les placements à long terme. Le trait en pointillé correspond à la moyenne géométrique des résultats du portefeuille de placements à long terme depuis 1994, à savoir 5,94 pour cent.



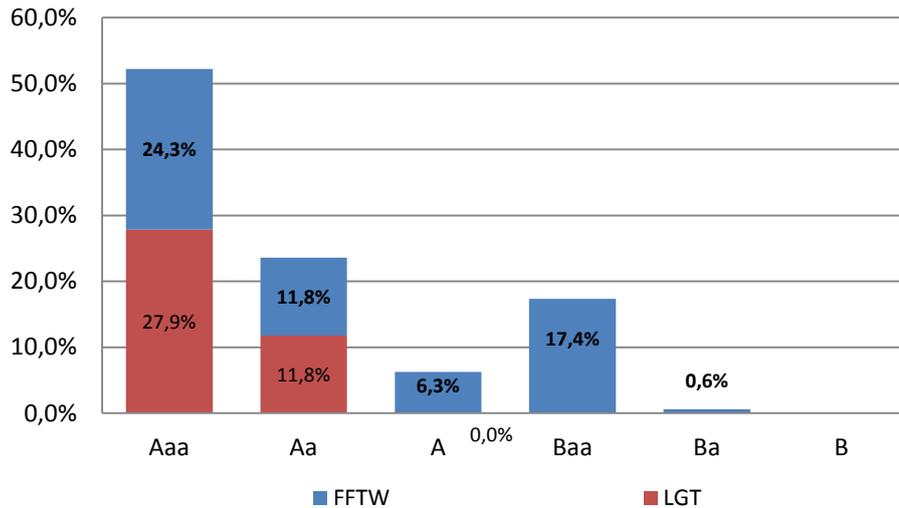
c) Le graphique ci-après présente les variations du taux de change USD/EUR en 2015. Les variations du cours de l'EUR ont un effet direct sur les rendements calculés en USD. Sur l'année, l'EUR a perdu plus de 10 pour cent de sa valeur par rapport à l'USD.



Source: Bloomberg

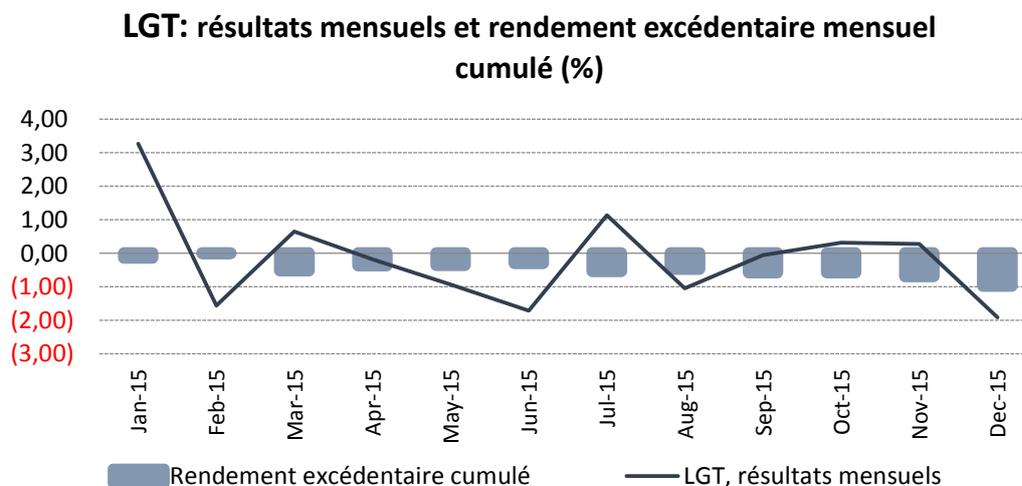
14. Le graphique ci-après présente la répartition des titres à revenu fixe du portefeuille à long terme, en fonction de la note de solvabilité. Les avoirs sont pour 76 pour cent de niveau Aaa-Aa, ce qui confirme que les placements ont un profil de risque faible.

Portefeuille de placements à long terme - titres à revenu fixe
Distribution du risque de solvabilité
d'après la notation de Moody's



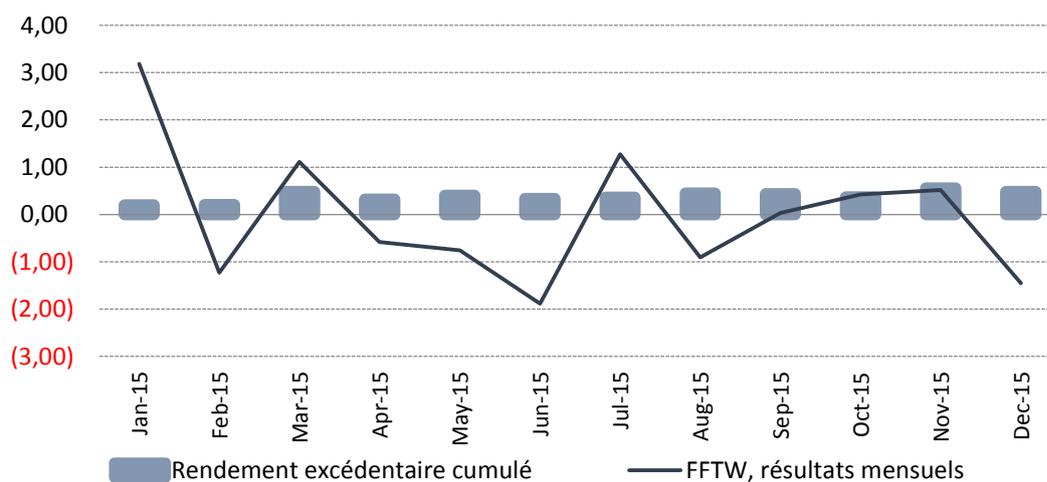
Résultats et rendements excédentaires du portefeuille de placements à long terme en 2015

15. L'examen des placements à long terme comprend une analyse des résultats et des rendements excédentaires. Les rendements mensuels et les rendements excédentaires mensuels cumulés sont représentés sur le graphique ci-après pour l'année écoulée.



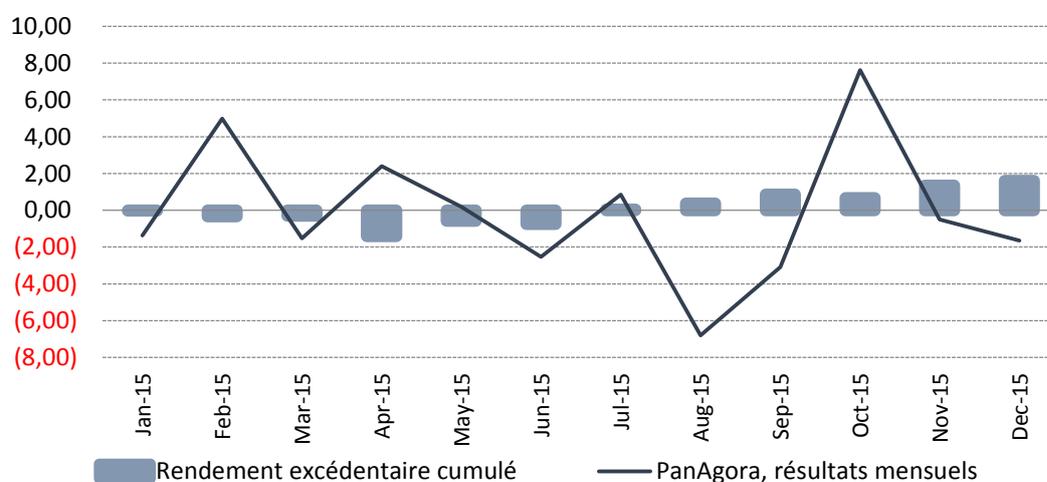
En 2015, le compte géré par LGT a connu une certaine instabilité du rendement absolu comme du rendement excédentaire. Sur l'année, LGT a été en retrait de 0,95 pour cent par rapport à l'indice de référence. Le rendement annuel du portefeuille LGT a été de -1,89 pour cent, contre -0,93 pour cent pour l'indice de référence. FFTW a fini l'année légèrement au-dessus de l'indice de référence, réalisant un rendement excédentaire de 0,47 pour cent en 2015. Le rendement annuel du portefeuille FFTW a été de -0,39 pour cent, contre -0,85 pour cent pour l'indice de référence.

FFTW: résultats mensuels et rendement excédentaire mensuel cumulé (%)



16. En 2015, la valeur des actions a également été très instable, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, qui met en évidence les rendements mensuels et rendements excédentaires cumulés du compte géré par PanAgora. Comme les années précédentes, le portefeuille PanAgora a enregistré un rendement excédentaire positif (1,66 pour cent) en 2015.

PanAgora: résultats mensuels et rendement excédentaire mensuel cumulé (%)



Placements à court terme

17. Le portefeuille des placements à court terme est essentiellement constitué de fonds gérés en fiducie en attendant d'être dépensés pour la mise en œuvre de projets, des liquidités correspondant aux réserves du Programme ordinaire, et d'autres actifs. Ces fonds sont placés à court terme par des spécialistes de ce type de placements – Wellington Management, la Northern Trust Company, HSBC, la Banque mondiale et Wells Capital Management – ou déposés auprès de la Banque des règlements internationaux.

La valeur de réalisation (en USD) des portefeuilles de placements à court terme est présentée dans le tableau ci-après.

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Banque des règlements internationaux	341 241 788,83	403 178 934,00
Banque mondiale	250 805 978,00	250 759 792,00
Wellington AM	260 819 028,00	240 444 161,00
Wells Capital Management:	150 583 203,00	150 133 121,00
Fonds de liquidités HSBC en EUR:	24 879 137,09	7 150 211,98
NT Government Select Fund	2 453 108,00	3 163 811,00
Total	1 030 782 242,92	1 054 830 030,98

* 22 739 531,3 EUR convertis au taux de change de l'ONU du 31/12/2015.

18. En 2015, face à l'instabilité et à l'insécurité persistantes des marchés financiers, et à des taux d'intérêt très bas en USD, l'Organisation a maintenu ses consignes d'extrême prudence dans la gestion de ses actifs à court terme.

19. Plus précisément:

- a) Wellington Management: L'Organisation a continué d'imposer des règles très restrictives, n'autorisant que des placements à risque très faible ou dans des instruments émis par le Gouvernement des États-Unis, tels que les bons du Trésor, ou garantis par lui, ou des titres d'organismes publics des États-Unis.
- b) Northern Trust: Les placements dans le Northern Trust Government Select Fund offrent une relative sécurité, car il s'agit pour la grande majorité (au moins 80 pour cent) de titres émis ou garantis (principal et intérêts) par le Gouvernement des États-Unis ou par des organismes publics, des intermédiaires ou des entreprises relevant du Gouvernement américain.
- c) Fonds de liquidités HSBC en EUR: La trésorerie de l'Organisation en EUR est en principe limitée, en raison des retards enregistrés dans la réception des contributions. Les soldes placés en EUR sont donc restés proportionnellement bas en 2015.
- d) BRI: Le montant des dépôts à la BRI est resté élevé, compte tenu de l'excellente cote dont jouit l'institution en raison de son intégration structurelle avec 50 banques centrales et autorités monétaires.

e) Banque mondiale: Ce portefeuille est assorti de directives restrictives et de limites de risque serrées ne permettant le placement que dans des titres d'État, des titres d'organismes publics, d'autres entités officielles et d'organisations multilatérales, et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées.

f) Wells Capital Management: Ce portefeuille est assorti de directives restrictives et de limites de risque serrées ne permettant le placement que dans des titres d'État, des titres d'organismes publics, d'autres entités officielles et d'organisations multilatérales, et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées.

20. Du fait de ces mesures d'atténuation des risques, la majorité du portefeuille de placements à court terme de la FAO est actuellement investie dans des instruments à très faible risque.

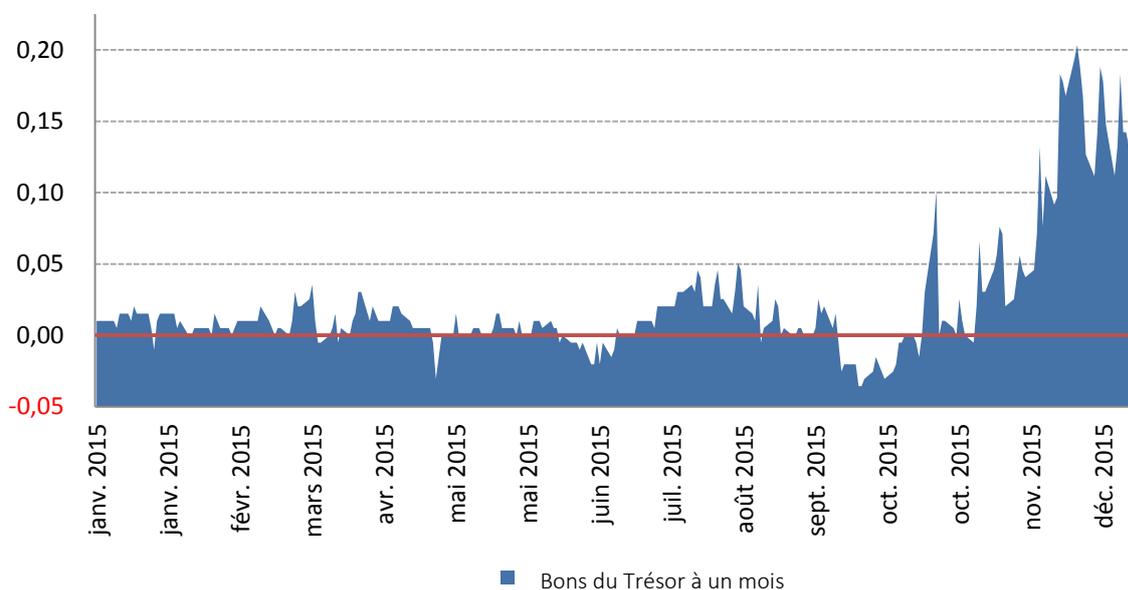
21. En 2015, les résultats des portefeuilles à court terme ont donc clairement accusé l'impact des taux d'intérêt très bas versés sur ces placements en USD à très faible risque. Le résultat d'ensemble est de 0,21 pour cent sur l'année.

2015 - Rendement du portefeuille de placements à court terme

Gestion dynamique		
Gestionnaire	Wells Capital Management	0,40%
<i>Indice de référence</i>	<i>Bofa Merrill Lynch - billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-2 ans</i>	<i>0,23%</i>
Gestionnaire	Banque mondiale	0,20%
<i>Indice de référence</i>	<i>Bofa Merrill Lynch - billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-1 an</i>	<i>0,16%</i>
Gestionnaire	Wellington Management:	0,25%
<i>Indice de référence</i>	<i>Merrill Lynch - bons du Trésor à trois mois</i>	<i>0,05%</i>
Dépôts et fonds de liquidités		
Gestionnaire	Northern Trust - fonds de liquidités	0,01%
Institution	BRI	0,15%
<i>Indice de référence</i>	<i>Bons du Trésor à un mois</i>	<i>0,02%</i>
TOTAL, PORTEFEUILLE CT		0,210%
Rendement du portefeuille (moyenne pondérée de l'ensemble des portefeuilles)		0,210%
Indice de référence (bons du Trésor à un mois)		<i>0,020%</i>
Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)		0,190%

À titre de comparaison supplémentaire, le graphique ci-après présente l'évolution du rendement des bons du Trésor américains à 1 mois en 2015.

Évolution du rendement des bons du Trésor américains à un mois en 2015

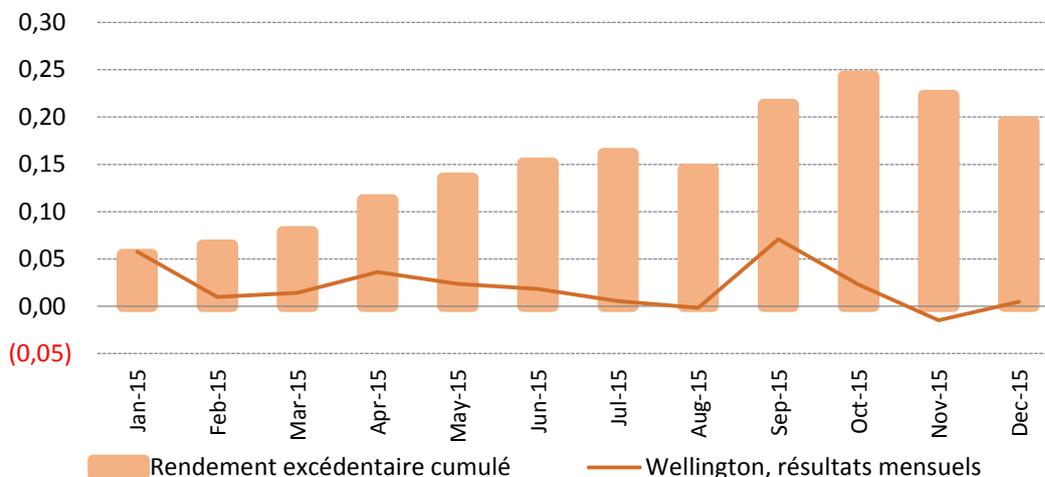


Rendements excédentaires et écart type du portefeuille de placements à court terme en 2015

22. L'examen des placements à court terme comprend une analyse des trois portefeuilles d'actifs à duration courte.

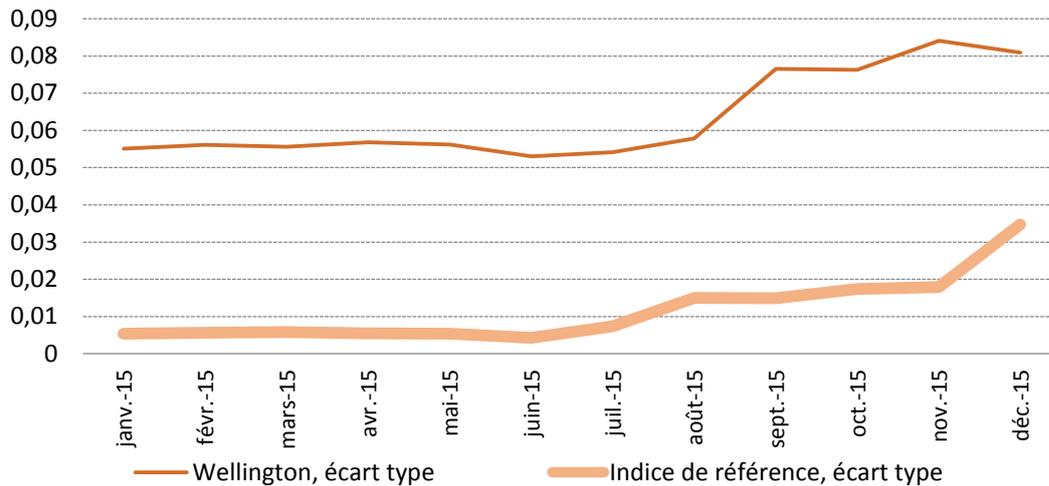
Les rendements mensuels et les rendements excédentaires mensuels cumulés sont représentés sur les graphiques ci-après, pour l'année écoulée, de même que l'écart type de chaque portefeuille par rapport à celui de son indice de référence.

Wellington Management: résultats mensuels et rendement excédentaire mensuel cumulé (%)



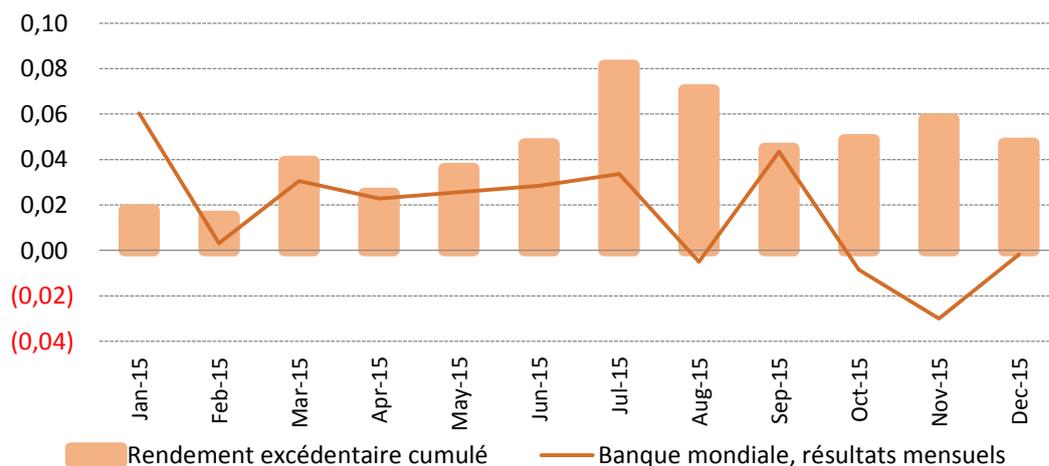
23. Sur l'année écoulée, Wellington a enregistré des rendements constamment excédentaires, surpassant son indice de référence presque chaque mois, pour atteindre un rendement excédentaire cumulé de 0,19 pour cent. Comme on le voit ci-après, l'écart type du portefeuille a diminué au cours de l'année pour s'établir en moyenne à 0,062 pour cent, mais en restant constamment supérieur à l'écart type de son indice de référence, Merrill Lynch-bons du Trésor des États-Unis à 3 mois.

Wellington Management: écarts types du portefeuille et de l'indice de référence sur un an

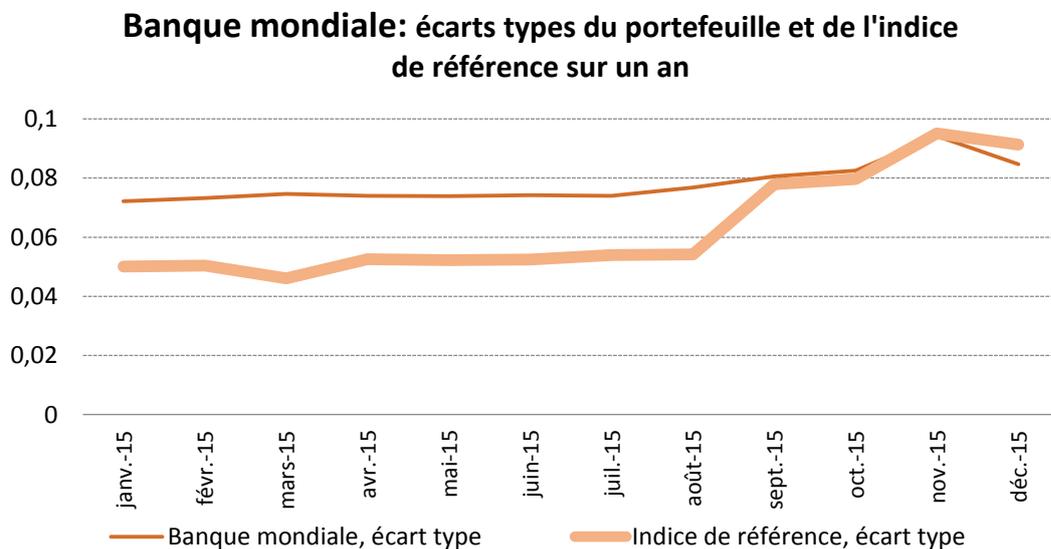


24. Comme on le voit ci-après, le portefeuille géré par la Banque mondiale a également généré sur l'année un rendement excédentaire par rapport à l'indice de référence (0,05 pour cent fin décembre en valeur cumulée).

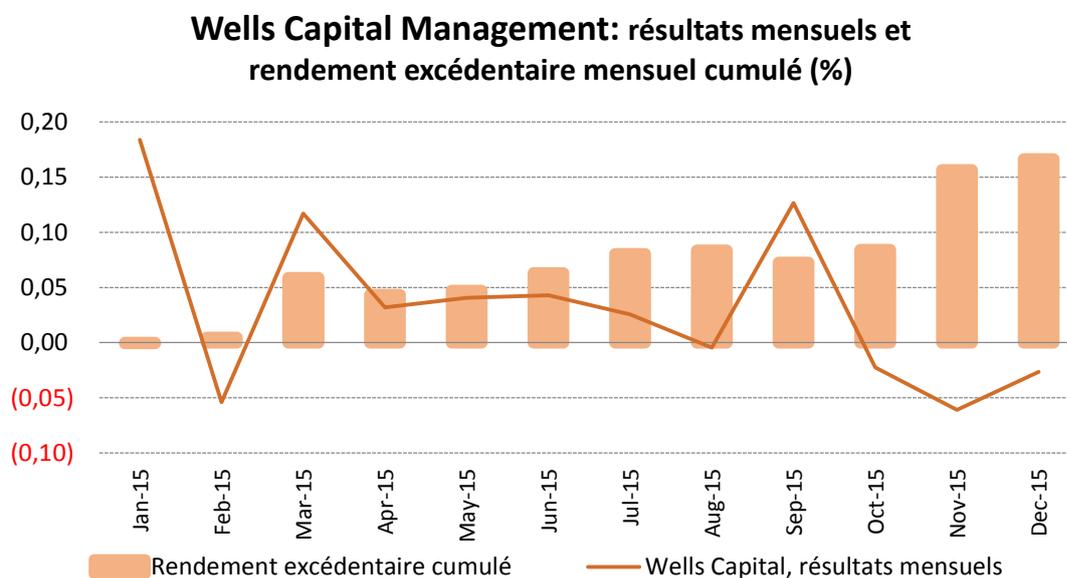
Banque mondiale: résultats mensuels et rendement excédentaire mensuel cumulé (%)



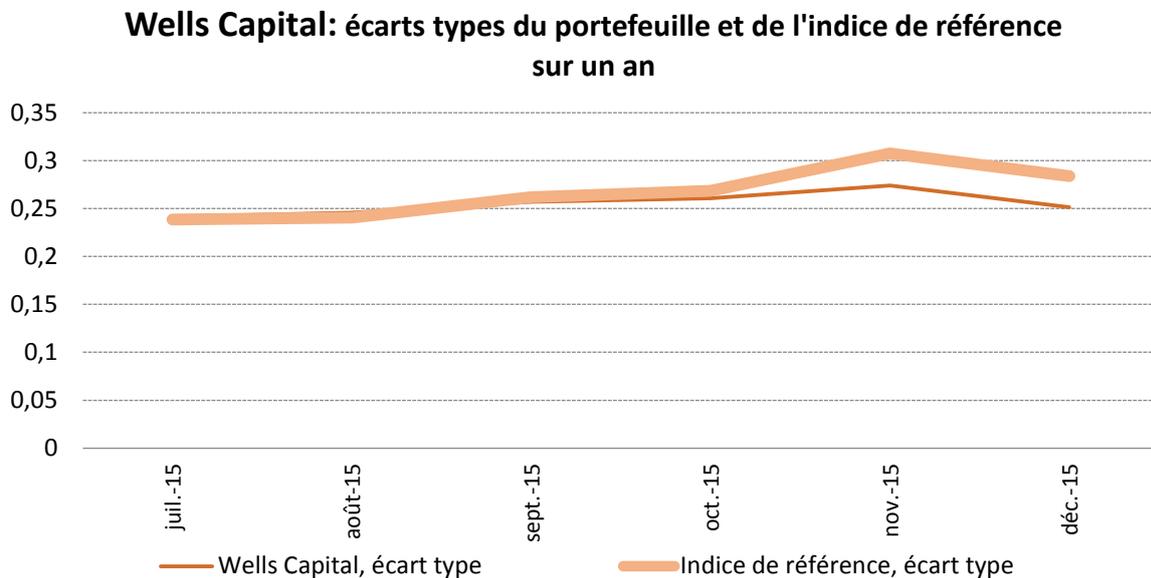
25. L'écart type de ce portefeuille sur un an est très proche de celui de son indice de référence, avec une moyenne sur l'année de 0,07 pour cent, comme l'indique le graphique ci-après.



26. En 2015, le portefeuille Wells Capital a aussi enregistré un rendement excédentaire par rapport à l'indice de référence (0,17 pour cent fin décembre en valeur cumulée).



27. L'écart type de ce portefeuille sur un an correspond à celui de son indice de référence, avec une moyenne sur l'année de 0,25 pour cent, comme l'indique le graphique. Le compte ayant été ouvert en juillet 2014, les données commencent en juillet 2015.



Gestion des placements à la FAO

28. Un examen détaillé de la répartition stratégique des actifs pour les placements à long terme est effectué par des sociétés spécialisées, dans le cadre d'une étude de la gestion actif-passif. Cet examen a lieu tous les cinq ans environ. Le dernier remonte à la fin de l'année 2013.

29. Les stratégies de répartition des actifs à court terme sont établies en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui est le conseiller technique de la FAO pour les placements.

30. Les recommandations relatives à la répartition des actifs seront examinées par le Comité interne des placements. Les recommandations finales sont communiquées au Directeur général pour approbation. Le Comité des placements est composé des responsables des finances, du budget, du bureau juridique et de la vérification des comptes, ainsi que des trésoriers du FIDA et du PAM, et est présidé par le Sous-Directeur aux services internes (CS).

31. L'Organisation demande également conseil, pour ces placements, au Comité consultatif pour les placements, conformément à l'article 9.1 du Règlement financier. Ce comité est un organe externe composé d'experts de haut niveau exerçant dans des organisations telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux et la Banque asiatique de développement. La Banque mondiale fait également fonction de conseiller technique de l'Organisation pour les placements.

32. La gestion des avoirs placés sur les marchés d'actions et de valeurs à revenu fixe est assurée par des gestionnaires externes spécialisés, selon les directives écrites détaillées que leur remet la FAO. Ces gestionnaires sont choisis par appel d'offres international ouvert, la sélection finale se faisant avec l'aide de la Banque mondiale.

33. Le contrôle au jour le jour des gestionnaires externes, y compris la surveillance quotidienne du respect des directives qu'ils ont reçues, est confié au service de la trésorerie de la Division des finances de l'Organisation. Le service de la trésorerie présente régulièrement des rapports au Directeur des finances, au Comité interne des placements et à la direction générale. Il effectue régulièrement des visites d'inspection auprès des gestionnaires externes et des dépositaires de titres.

34. Enfin, un rapport détaillé sur les placements de la FAO est présenté chaque année au Comité financier. Ce rapport peut être consulté sur le site web du Comité.

Frais de placement

35. Le tableau ci-après présente les dépenses liées aux placements pour l'année 2015.

36. Les dépenses liées aux placements ont légèrement augmenté, passant de 2,7 à 2,9 millions d'USD, en raison principalement de la hausse de la commission aux résultats versée au gestionnaire du portefeuille d'actions, PanAgora.

37. Les actifs ont diminué, passant de 1 495 millions d'USD en 2014 à 1 446 millions d'USD en 2015, d'où une hausse du ratio global des dépenses, de 0,18 pour cent en 2014 à 0,21 pour cent en 2015.

Services fournis en matière de placements	2015 - Dépenses en USD
Frais de gestion, de garde et de conseil	2 252 706,73
Dotation en personnel de trésorerie (trois postes du cadre organique)	667 292,23
Réunions du Comité consultatif pour les placements, surveillance du respect des obligations par les investisseurs et coûts de formation	25 673,24
Terminal Bloomberg	41 955,00
Total des dépenses	2 987 627,20
Total des actifs au 31/12/2015	1 446 741 376,61
Ratio global des dépenses	0,21%